

Conséquence d'une saisie de la commission des recours militaires

Par **PFLEGER LAURENT**, le 21/01/2018 à 10:12

Bonjour,

J'hésite actuellement à saisir la Commission des Recours Militaires. J'aimerais savoir si une sanction disciplinaire (mutation par exemple) pourrait être prise à mon encontre si je faisais un tel recours, quelle que soit la décision finale de la CRM.

MERCI D'AVANCE